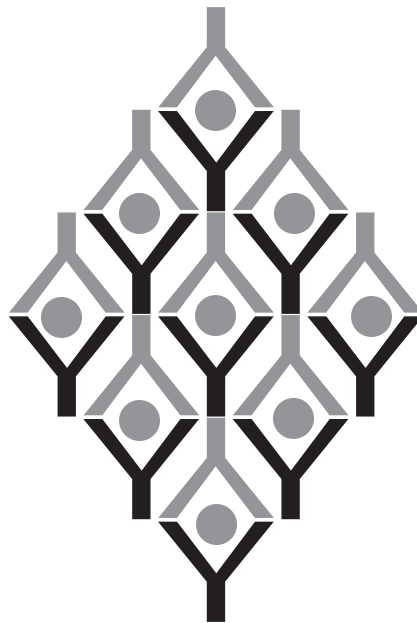


Appartenir, apprendre et s'épanouir

Plan d'action pour l'équité
ethnoculturelle de la
maternelle à la 12^e année

APPARTENIR, APPRENDRE ET S'ÉPANOUIR

*Plan d'action pour l'équité
ethnoculturelle de la maternelle
à la 12^e année*



2006

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Données de catalogage avant publication – Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

370.117097127 Appartenir, apprendre et s'épanouir : plan d'action pour l'équité
ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année

ISBN-13 : 978-0-7711-3631-3

ISBN-10 : 0-7711-3631-5

Titre de la version anglaise : Belonging, learning, and growing :
Kindergarten to Grade 12 action plan for ethnocultural equity

1. Éducation interculturelle — Manitoba. 2. Enfants issus des minorités —
Éducation — Manitoba. 3. Démocratisation de l'enseignement — Manitoba.
I. Manitoba. Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba. II. Titre : Plan
d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année. III. Titre :
Diversité et équité en éducation : plan d'action pour l'équité ethnoculturelle.

Tous droits réservés © 2006, la Couronne du chef du gouvernement du Manitoba, représenté par le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse, Division des programmes scolaires, 1970, avenue Ness, Winnipeg (Manitoba) R3J 0Y9.

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Si, dans certains cas, des omissions ou des erreurs se sont produites, prière d'en aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba pour qu'elles puissent être corrigées dans une prochaine édition.

Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Le présent document est également publié sur le site Web d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, à l'adresse suivante : <<http://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/diversite/>>.

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire 1

- Le processus de consultation 1
- Résumé des points saillants et principales constatations 1
- Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année (2006–2008) 2

Introduction 3

Répondre aux besoins d'une société diversifiée 5

Évolution démographique et défis 6

Renouvellement de notre engagement et nouvelle direction 12

Diversité et équité — Des concepts importants 13

- Principes 13
- Objectifs 14

Au sujet des consultations sur le Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle 15

Ce que nous avons appris 16

- Diversité et équité en éducation 16
- Commentaires généraux 16
- Politique ministérielle 17
- Enseignement des langues autochtones, internationales, ancestrales et additionnelles 18
- Programmes d'études appropriés et favorisant l'intégration 19
- Éducation des Autochtones et équité 19
- Anglais langue seconde ou additionnelle (ALS/ALA) 20
- Ressources ministérielles 22
- Promotion des politiques et des initiatives se rapportant à la diversité et à l'équité 23
- Renforcement des capacités des divisions scolaires et des écoles 23
- Partenariats avec la collectivité et les parents 25
- Immigration et besoins des nouveaux arrivants 26
- Constitution d'un corps enseignant plus représentatif et équité de l'emploi en éducation 26

Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année, 2006–2008 29

Références 33

SOMMAIRE

Ce rapport résume les résultats des consultations de 2003-2004 sur le projet d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba intitulé *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle* (2003). Il donne une orientation aux initiatives actuelles et à venir en matière de diversité et d'équité ethnoculturelle.

Le processus de consultation

Entre novembre 2003 et octobre 2004, nous avons entrepris des consultations avec des groupes partenaires notamment sous forme de séances régionales avec des équipes de divisions scolaires, de tables rondes avec des organisations partenaires et groupes communautaires, d'une séance de consultation avec des enseignants et des apprenants, ainsi que de mémoires écrits.

Résumé des points saillants et principales constatations

- **Soutien général au Plan d'action proposé** : À toutes les séances de consultation, les participants ont constamment exprimé leur soutien pour les mesures proposées et le caractère complet du plan. Ils ont surtout insisté sur l'idée qu'un système scolaire équitable est un système où tous les élèves ont un sentiment d'appartenance, où ils vont connaître des expériences d'apprentissage enrichissantes et où ils seront incités à atteindre leur plein potentiel sur les plans personnel, social et scolaire.
- **Quelques doutes sur la volonté du Ministère d'appliquer le plan proposé** : Bien qu'ils soutiennent le plan proposé, bon nombre de participants ont exprimé leur frustration en ce qui concerne la lenteur des changements, le manque de ressources et la mise en œuvre incomplète d'initiatives antérieures.
- **Renforcement des capacités grâce à des possibilités de perfectionnement professionnel des enseignants et à des ressources pédagogiques améliorées et plus efficaces** : Les participants ont fait savoir que les programmes pédagogiques, les programmes d'orientation et les programmes de perfectionnement professionnel pour enseignants doivent davantage aborder la diversité des élèves et fournir des occasions d'apprentissage plus intensives et plus efficaces. Bon nombre d'entre eux ont indiqué le besoin de ressources qui fournissent des idées pratiques et efficaces pour la salle de classe.
- **Le racisme continue de freiner la réussite des élèves** : Les participants ont clairement fait savoir que le racisme « quotidien », ainsi que le racisme individuel et systémique, continuent de limiter les chances de succès de nombreux élèves. Il est impossible pour ceux et celles qui subissent l'expérience quotidienne du racisme d'éprouver un sentiment d'appartenance et de jouir d'un milieu d'apprentissage accueillant.

- **Les collectivités veulent participer et peuvent être des partenaires précieux** : Des représentants de divers groupes culturels ont indiqué qu'ils souhaitaient vivement collaborer avec les divisions scolaires et les écoles sur des projets concernant l'éducation en général, et plus précisément la diversité et l'équité. Pour que cela se produise, il faut améliorer la communication entre les écoles et les groupes communautaires et il faut reconnaître l'importance de tels partenariats.
- **Besoin urgent d'améliorer les programmes d'anglais langue additionnelle (ALA) ainsi que les mécanismes de soutien destinés aux nouveaux arrivants et aux communautés diversifiées sur le plan linguistique** : Les participants soutiennent largement la révision des programmes d'ESL* de la maternelle au secondaire 4 et la mise en œuvre complète des recommandations qui en ont découlé.
- **Reconnaissance du fait que le Plan d'action proposé dans le domaine ethnoculturel s'ajoute aux initiatives et aux objectifs relatifs à l'éducation des Autochtones** : À diverses séances de consultation, les participants ont fait part de leur soutien au plan et remarqué bien des liens avec les objectifs de l'éducation des Autochtones.
- **Les éducateurs ne sont pas représentatifs de la riche diversité culturelle et linguistique du Manitoba** : La plupart des participants ont insisté sur la nécessité de redoubler d'efforts pour la création d'un corps enseignant et d'établissements d'enseignement plus inclusifs et plus représentatifs.

Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année (2006–2008)

Les consultations de 2003-2004 ont servi à améliorer et à développer l'ébauche du Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle qui a été proposé en 2003. Le document intitulé *Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année (2006–2008)* énonce 19 mesures qui sont réparties en cinq catégories :

- Renforcement de la capacité de répondre aux besoins des divers apprenants.
- Participation des parents, des élèves et des éducateurs.
- Ressources pour créer des écoles et des salles de classes qui favorisent l'intégration.
- Renouveau de la politique et nouvelles lignes directrices.
- Accroissement de la diversité parmi les enseignants.

Pour connaître la liste complète et une description des mesures, veuillez vous reporter à la page 29.

* Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba change l'expression Anglais langue seconde (ALS) [English as a Second Language (ESL)] et la remplace par **Anglais langue additionnelle** (ALA) [English as an Additional Language (EAL)] en reconnaissance du fait que bon nombre d'apprenants parlent un certain nombre de langues en plus de l'anglais.

INTRODUCTION

Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année résulte d'un dialogue et de consultations entrepris en 2003–2004 auprès d'organisations communautaires et d'organisations partenaires, au sujet du document de travail intitulé *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*. Ce rapport comprend deux parties : la première résume les commentaires exprimés lors des séances de consultation, examine certains concepts importants et fournit d'autres informations pertinentes; la seconde propose un plan d'action pluriannuel qui renforcera l'équité ethnoculturelle au Manitoba.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba s'est engagé depuis longtemps à examiner la question de la diversité et de l'équité. Au début des années 1980, le Manitoba a pris pour la première fois des dispositions pour favoriser l'intégration dans le système scolaire, en créant des programmes et des mécanismes de soutien en Anglais langue additionnelle (ALA), en améliorant l'enseignement des langues ancestrales et en mettant sur pied un certain nombre de projets dans le secteur de l'éducation multiculturelle. Le document de politique intitulé *L'éducation multiculturelle : une politique pour les années 1990*, publié en 1992, résumait la vision et l'espoir du Ministère pour ce qui est de créer un système scolaire plus représentatif. Le Manitoba a été l'une des premières provinces à avoir une telle politique, et c'est cette politique qui continue à guider nos travaux à l'heure actuelle.

Dans la période qui a suivi la publication de ce document, le Ministère a entrepris de promouvoir et de soutenir les initiatives éducatives contre le racisme dans les écoles et les salles de classe. Depuis 1996, nous avons déployé de grands efforts pour adapter nos programmes d'études et faire en sorte qu'ils répondent mieux aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Le processus d'élaboration du programme d'études en sciences humaines, qui a inclus la participation d'un comité consultatif culturel, est un des exemples des mesures que nous avons prises récemment pour que la voix de tous les habitants du Manitoba transparaisse dans les programmes d'études de la province. Le comité consultatif culturel était composé de personnes de différentes communautés et organisations culturelles représentatives des groupes culturels et linguistiques variés du Manitoba. Le comité a pris part à la création du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC) et à l'élaboration du cadre des programmes d'études en sciences humaines du Manitoba. De plus, des Francophones et des Autochtones ont participé pleinement au processus d'élaboration des programmes d'études en sciences humaines, depuis le début.

Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba est convaincu que les efforts déployés récemment afin de rendre tous les programmes d'études plus englobants et mieux adaptés auront pour résultat de créer des classes qui s'appuient sur les principes de l'inclusion et de la participation de tous. Nous devons cependant trouver des moyens d'encourager et de soutenir l'excellence en ce qui concerne les programmes et les pratiques d'enseignement. Il sera important d'offrir aux éducateurs des occasions de formation professionnelle et d'échanger des renseignements sur les modèles efficaces.

RÉPONDRE AUX BESOINS D'UNE SOCIÉTÉ DIVERSIFIÉE

Le Plan d'action est un élément important d'un engagement plus large et plus vaste visant à renforcer la diversité et l'équité. Il élargit l'objectif premier du *Programme d'action en éducation du Manitoba favorisant la réussite chez les élèves de la maternelle au secondaire 4 (2002–2006)* (ci-après appelé Programme d'action en éducation), qui est d'améliorer les résultats obtenus par tous les apprenants, et en particulier ceux pour qui réussir constitue un défi.

Le Plan d'action appuie également d'autres initiatives connexes, notamment les suivantes : la politique du gouvernement pour la diversité et l'équité en matière d'emploi, les dispositions législatives portant sur la sécurité dans les écoles, le projet de loi n° 13 sur les programmes d'éducation appropriés, l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités, la Subvention pour l'intervention précoce en matière de comportement, l'Initiative de développement du jeune enfant, le programme d'Intervention précoce en matière d'alphabétisation, l'Aide par catégorie pour les besoins spéciaux et le Programme de soutien aux élèves à risques, Enfants en santé Manitoba, la Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones, le Plan d'action sur l'éducation autochtone — 2004–2007, les projets centrés sur l'égalité hommes-femmes ainsi que l'apprentissage et l'alphabétisation des adultes. Ensemble, elles visent à réduire les inégalités en ce qui concerne les résultats des élèves d'origines et de situations socioéconomiques diverses.

Pour pouvoir vivre dans une société hétérogène et pluraliste, quels que soient leurs antécédents, les élèves de toutes les origines et de tous les contextes sociaux doivent avoir la possibilité de poursuivre des études appropriées et pertinentes sur le plan culturel, qui favorisent l'engagement social et remettent en question les préjugés et la discrimination. Le rapport entre le *Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle* et le *Plan d'action sur l'éducation autochtone* du Ministère est un bon exemple de la façon dont ces projets sont liés les uns aux autres et dont chacun permet de progresser vers le but commun, soit l'amélioration de la diversité et de l'équité. Les études sur l'éducation des Autochtones ont pratiquement toutes insisté sur la nécessité de prévoir une formation interculturelle et antidiscriminatoire pour les enseignants et les élèves dans le système scolaire. Il est important de reconnaître que la prise de conscience et l'appréciation de la place unique des peuples autochtones au Canada est une partie essentielle de toute éducation antiraciste.

Il est tout aussi important que le Plan d'action s'inscrive dans la foulée de l'engagement du gouvernement à l'égard de l'équité et de la diversité culturelle et linguistique, comme en témoigne, par exemple, la création récente du Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET DÉFIS

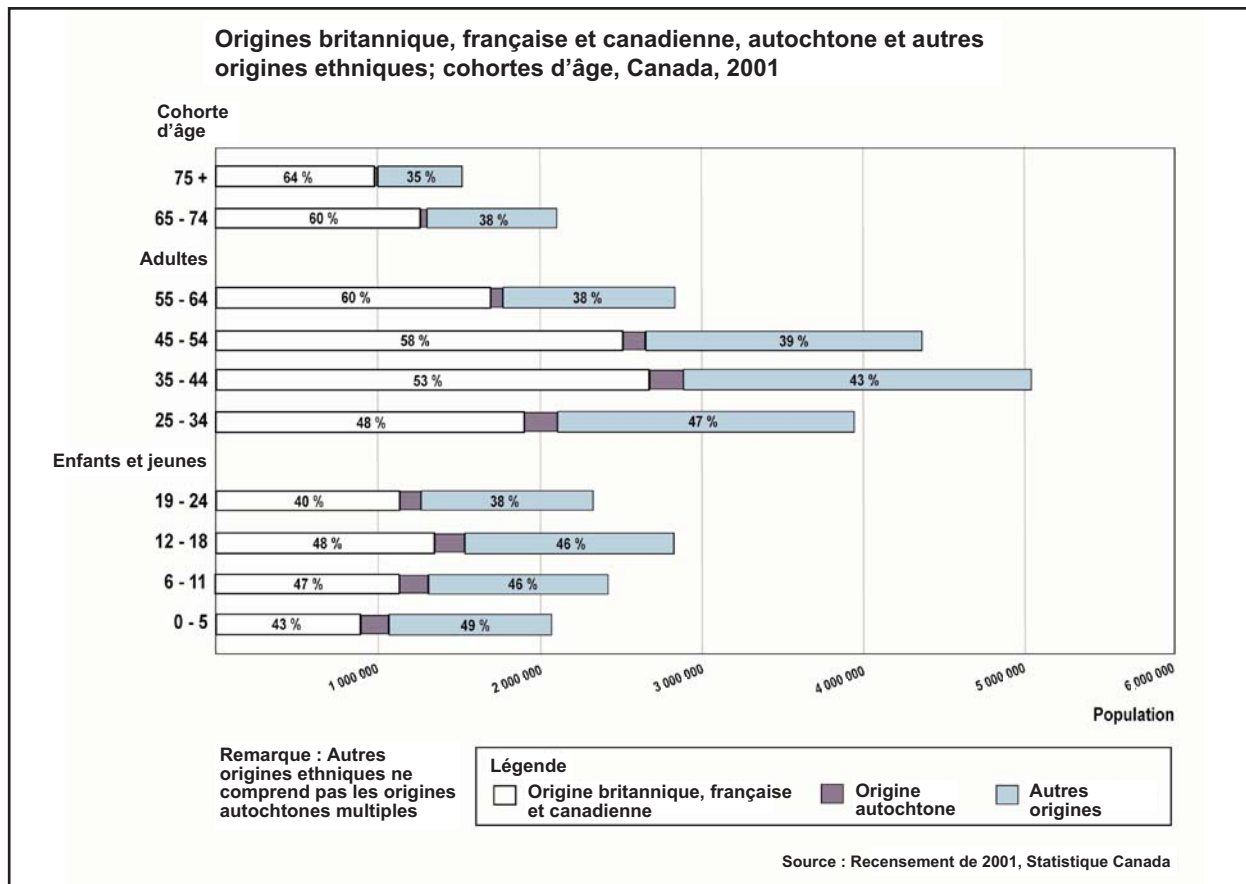
Au cours des dix dernières années, nous avons observé d'importants changements au Manitoba sur les plans social, économique et éducatif, ainsi qu'en ce qui concerne la nature de la population scolaire.

L'immigration a joué un rôle fondamental pour la croissance économique continue du Manitoba. La province s'est engagée à doubler le nombre d'immigrants attirés par la province. On s'attend à ce qu'au Manitoba, l'immigration augmente au cours des dix prochaines années. La diversité accrue des apprenants sur les plans linguistique, culturel et religieux exige que nous répondions plus efficacement à leurs besoins éducatifs, de façon qu'ils réussissent à l'école. Les changements observés dans les modes d'établissement signifient qu'un plus grand nombre d'écoles et de divisions scolaires doivent fournir des programmes locaux aux apprenants d'ALA.

Basés sur le recensement de 2001, les graphiques qui suivent donnent une idée de la diversité changeante parmi les enfants d'âge scolaire et les jeunes, y compris les jeunes adultes.

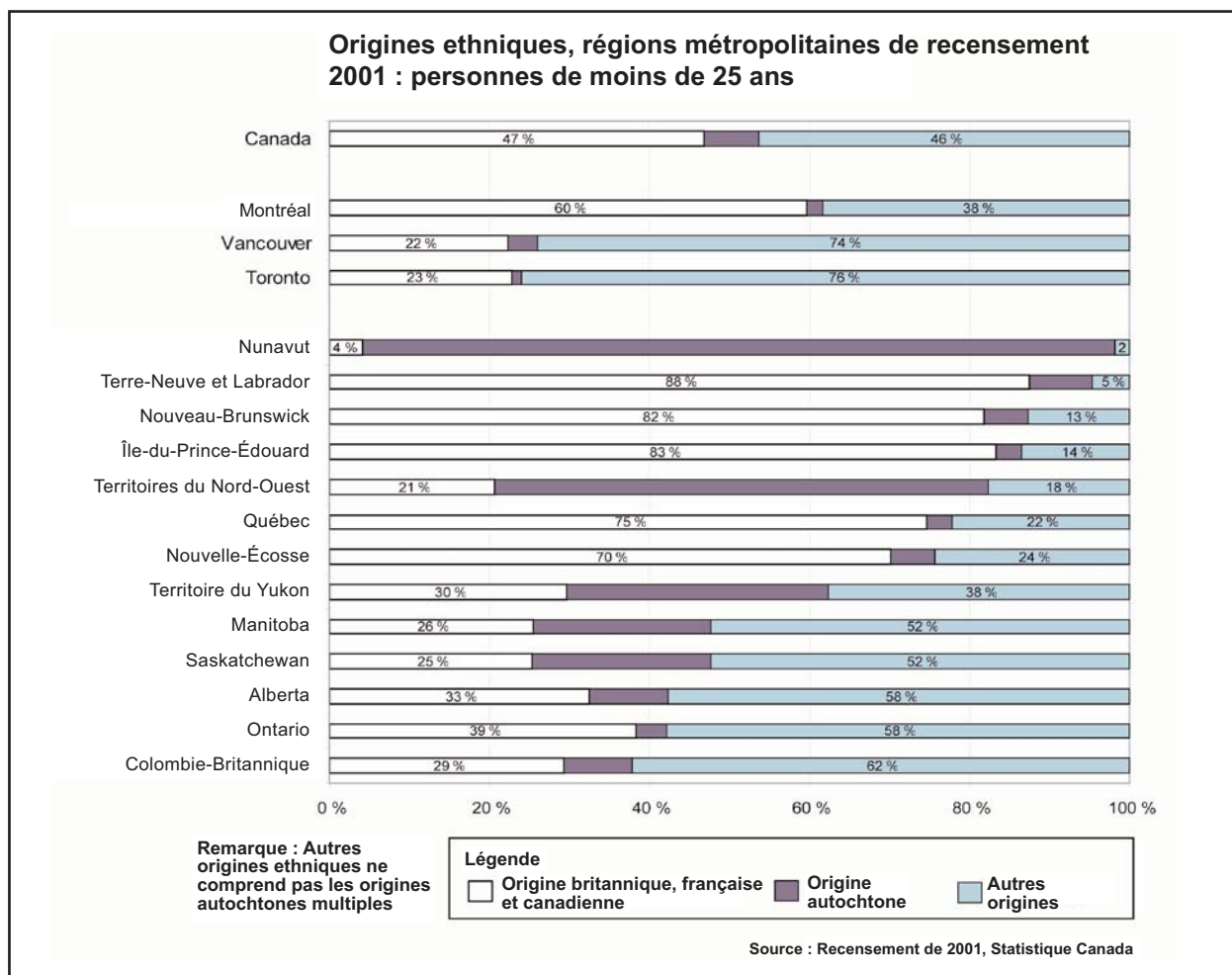
Le Graphique 1 indique que les enfants et les jeunes du Canada présentent une plus grande diversité ethnique que les cohortes adultes. Parmi les cohortes jeunes, un pourcentage beaucoup plus grand déclare être d'origine autochtone ou autre que française et anglaise. Dans tous les cas, les origines anglaise, française et canadienne constituent moins de la moitié de l'ensemble des cohortes jeunes alors que, parmi les cohortes adultes d'au moins 55 ans, ces origines ethniques comptent pour au moins 60 % dans chaque groupe d'âge.

Graphique 1



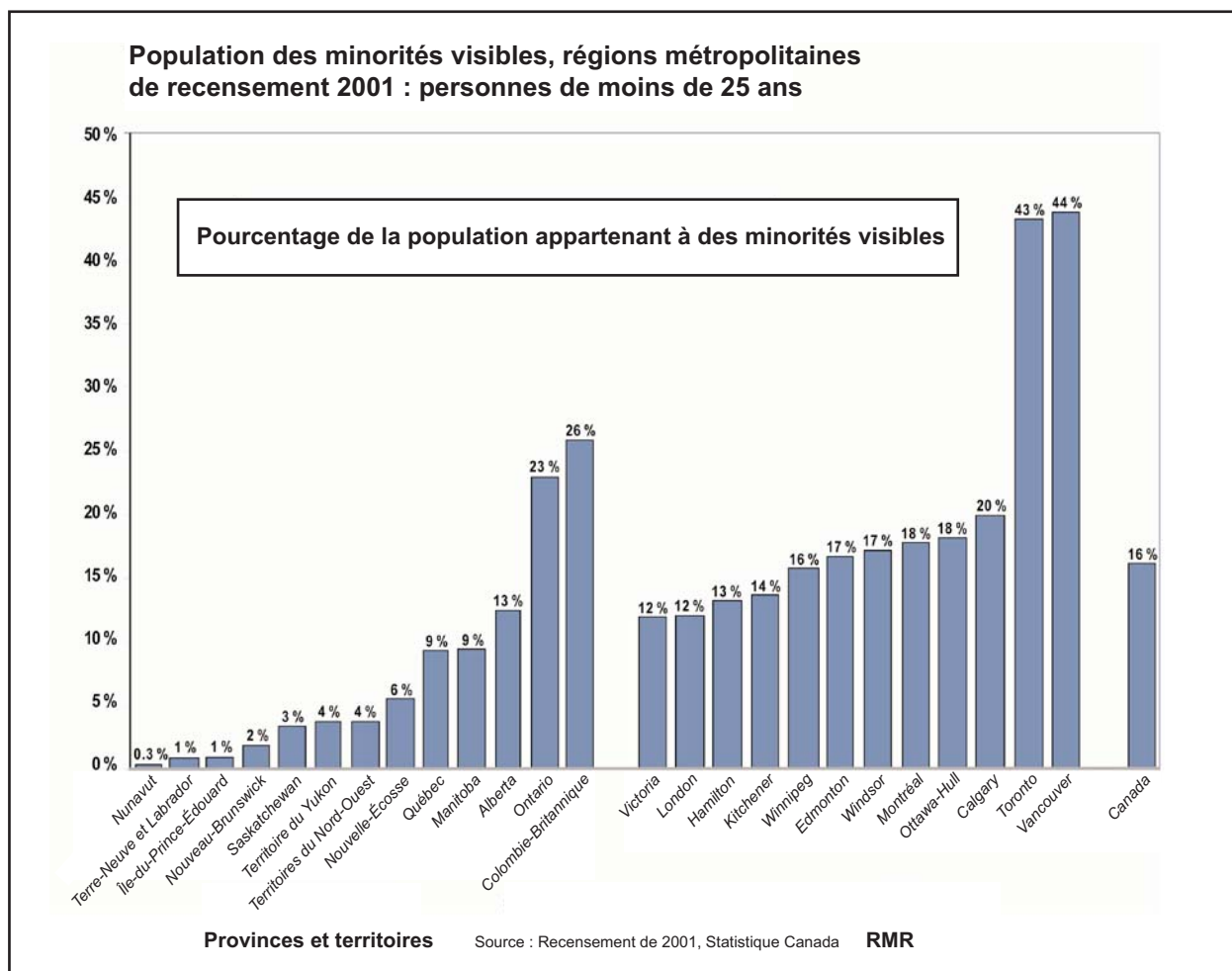
Le Graphique 2 montre comment la diversité ethnique varie selon les différentes régions du Canada. De façon générale, les provinces de l'Ouest sont beaucoup plus diversifiées que celles de l'Est du Canada. Toutefois, deux des trois plus grands centres urbains, soit Toronto et Vancouver, présentent aussi une très grande diversité ethnique puisque le pourcentage de leur population déclarant être d'origine anglaise, française ou canadienne n'est que de 23 et 22 % respectivement. Au Manitoba, 74 % de la population déclare être d'origine autochtone ou avoir d'autres origines ethniques.

Graphique 2



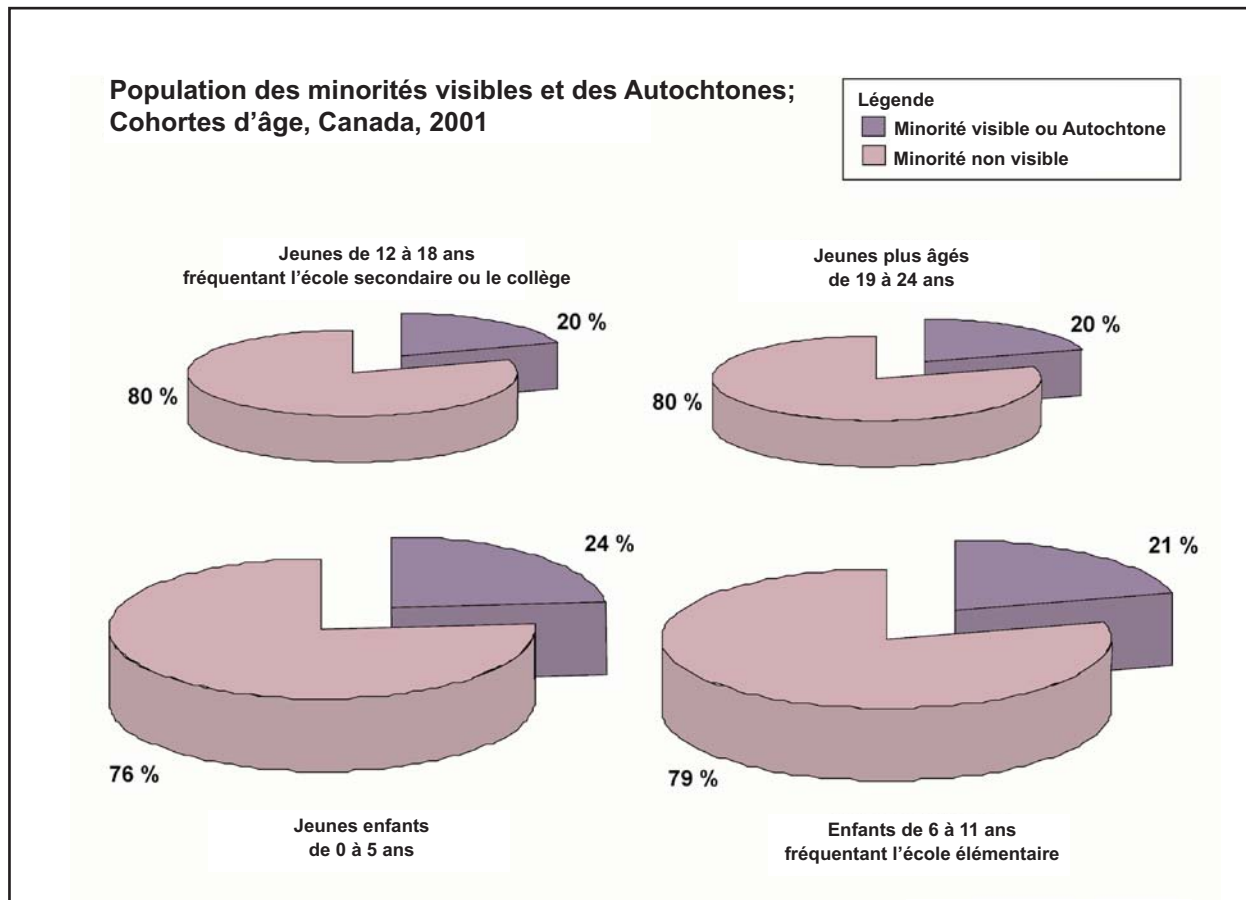
Sur le plan culturel, la composition de notre population évolue également. Le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui déclarent appartenir à des minorités visibles augmente partout au Canada en raison des tendances en matière d'immigration et en raison d'autres facteurs. Comme l'indique le Graphique 3, ceci est particulièrement vrai dans les centres urbains plus importants où le pourcentage de la population appartenant à des minorités visibles varie entre 12 % à Victoria et 44 % à Vancouver. À Winnipeg, les minorités visibles constituent 16 % de la population, ce qui correspond également à la moyenne nationale.

Graphique 3



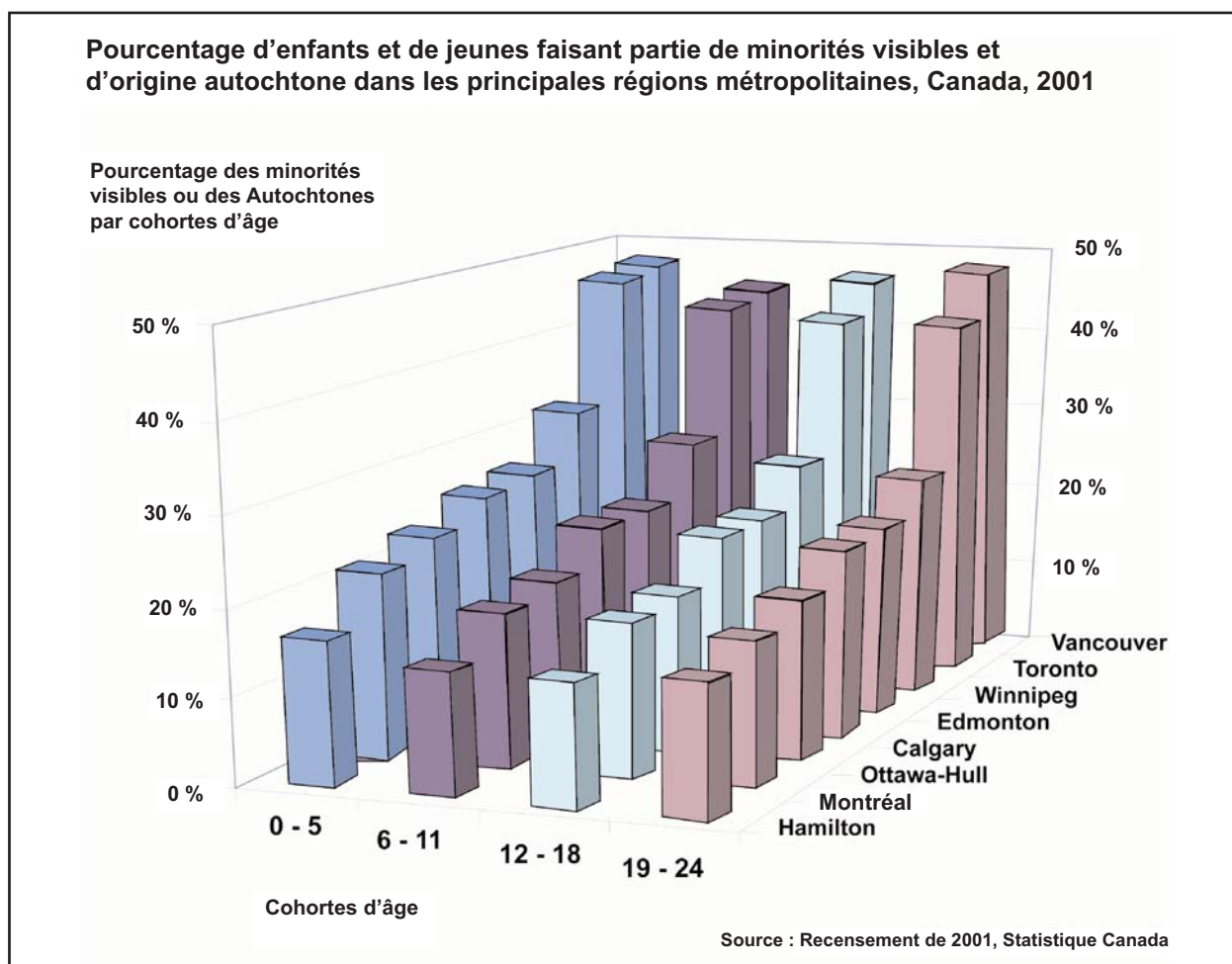
Le Graphique 4 montre que les enfants et les jeunes de toutes les cohortes d'âge sont plus souvent autochtones ou membres de minorités visibles. Dans le groupe d'âge le plus jeune, soit de 0 à 5 ans, ils représentent 24 % des enfants. Cela signifie que les enfants qui commencent tout juste à fréquenter nos écoles ou qui sont sur le point de le faire seront de plus en plus souvent autochtones ou membres de minorités visibles.

Graphique 4



Du fait que les grands centres urbains comportent généralement un plus grand pourcentage d'habitants d'origine autochtone ou membres de minorités visibles, il n'est pas surprenant que, dans ces endroits, les écoles vont connaître des changements importants dans leurs populations sur le plan culturel. Le Graphique 5 indique qu'à Vancouver et Toronto, les enfants d'âge scolaire et les jeunes ayant des origines autochtones ou appartenant à des minorités visibles comptent pour près de 50 %. Winnipeg se classe troisième. Plus de 30 % de la cohorte d'enfants de 0 à 5 ans sont d'origine autochtone ou appartiennent à des minorités visibles et ils représentent entre 22 et 27 % dans les autres cohortes d'âge.

Graphique 5



RENOUVELLEMENT DE NOTRE ENGAGEMENT ET NOUVELLE DIRECTION

Le Ministère attache une grande importance à la diversité linguistique et culturelle des collectivités et des écoles du Manitoba. Il s'engage à offrir des milieux d'apprentissage et des programmes axés sur l'inclusion et l'équité pour tous les élèves. Certes, le Manitoba a fait des progrès importants dans ses efforts d'ouverture du système scolaire et d'amélioration des perspectives éducatives pour une gamme plus large d'apprenants, mais il reste du travail à accomplir pour garantir à tous les élèves les mêmes chances de succès. À l'aide du Programme d'action en éducation, du nouveau document intitulé *Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année (2006–2008)*, ainsi que d'autres initiatives connexes, le Ministère présente un plan d'action complet et pertinent qui va aider à instaurer des écoles vouées à la justice sociale, à l'égalité, à la démocratie, à l'équité des perspectives économiques pour tous, à la liberté intellectuelle, à la protection de l'environnement et aux droits de la personne.

DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ — DES CONCEPTS IMPORTANTS ■

Le raisonnement et les mesures du Ministère se fondent sur un cadre de principes de base qui comprennent les trois notions importantes suivantes : la diversité, l'équité et l'équité ethnoculturelle. Une définition *ad hoc* de ces notions figure ci-dessous.

Diversité – la notion recouvre toutes les similitudes et les différences entre les êtres humains. Elle implique que l'on comprenne et que l'on accepte le caractère unique de chacun et de chacune et que l'on respecte ses particularités. Il s'agit en fait de l'acceptation et du respect de la différence.

Équité – c'est une notion qui implique une volonté d'égalité et de justice sociale dans une société démocratique. Dans le domaine de l'éducation, l'équité renvoie à la vision que les possibilités éducatives, l'accès aux études et les résultats soient égaux pour tous. Les projets entrepris par le Ministère dans ce domaine visent à aplanir les obstacles à l'égalité en trouvant et en éliminant les politiques et les pratiques discriminatoires.

Ces deux termes mis ensemble soulignent l'importance des initiatives ministérielles ayant pour objet d'instaurer l'acceptation et le respect des différences entre les êtres humains, et d'éliminer les barrières et obstacles systémiques à l'égalité dans le secteur de l'éducation, tant dans les politiques que dans les pratiques.

Équité ethnoculturelle – dans le présent document, l'expression renvoie essentiellement aux questions et aux objectifs concernant la diversité et l'équité ethnoculturelle. Nous entendons par « ethnoculturelle » la diversité reliée aux aspects culturel, linguistique, religieux et « racial » de la diversité humaine.

Principes

Les principes suivants sont à la base de notre raisonnement sur la diversité et l'équité.

- Le respect de la diversité est essentiel pour que le système d'éducation puisse répondre aux besoins de tous les apprenants.
- Tous les élèves et toutes les familles doivent avoir des possibilités égales de participer pleinement au système d'éducation du Manitoba; pour cela, il faut éliminer les barrières existantes au sein du système et des établissements.
- La communication et la collaboration dans l'ensemble du système sont essentielles pour atteindre les buts visés.
- Pour être efficaces, les politiques et initiatives en matière de diversité et d'équité dans le secteur de l'éducation doivent être bien pensées, constructives, axées sur la collaboration et s'adresser à tous.

- Le leadership et l'observation des progrès accomplis sont indispensables pour la mise en œuvre réussie d'une stratégie portant sur la diversité et l'équité.

Objectifs

Les efforts entrepris par le Ministère pour arriver à des résultats plus équitables pour les élèves ayant des origines linguistiques et culturelles diverses ont pour objectifs de garantir que

- tous les élèves ont la possibilité de participer pleinement à tous les aspects de la vie de leur école dans une atmosphère accueillante et encourageante;
- tous les élèves acquièrent des connaissances pertinentes sur les plans personnel et culturel, dans un milieu qui les fait participer et favorise le sentiment de communauté et d'appartenance qui entraîne des comportements et des actions socialement responsables;
- tous les élèves prennent conscience de la diversité humaine, de la nature multiculturelle du Canada et des peuples autochtones, tant sur le plan historique que dans le contexte actuel;
- tous les élèves, quels que soient leur origine ou leur sexe, terminent leurs études secondaires et ont accès à des études ou à une formation postsecondaires qui leur permettront de s'épanouir et de participer pleinement à la vie de la collectivité et au monde du travail.

AU SUJET DES CONSULTATIONS SUR LE PLAN D'ACTION POUR L'ÉQUITÉ ETHNOCULTURELLE

La décision d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba d'entamer en 2003–2004 un processus de consultation sur le thème de la diversité et de l'équité a découlé de plusieurs facteurs. Le Programme d'action en éducation du Ministère a permis de mettre l'accent sur les besoins des divers apprenants et de renouveler les efforts visant à réduire les disparités sur le plan éducatif. De plus, il était nécessaire d'évaluer l'efficacité des programmes et des mécanismes de soutien mis en place au cours des vingt dernières années dans le domaine de l'ALA.

Commentaires et réactions au document de travail intitulé *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle* (2003) ont été sollicités sous forme de mémoires écrits et lors de nombreuses séances de consultation tenues dans toute la province entre octobre 2003 et octobre 2004. Les participants aux consultations étaient notamment les suivants :

- des équipes représentant les divisions scolaires;
- le Conseil ethnoculturel manitobain de consultation et de revendication;
- divers groupes autochtones;
- le Conseil consultatif de la jeunesse;
- la Manitoba Association for Multicultural Education;
- la Manitoba Teachers' Society et la Manitoba Teachers of English as a Second Language;
- d'autres participants à des réunions régionales, à des tables rondes, à une séance de consultation entre enseignants et apprenants et à des groupes de discussion.

Ces consultations ont permis d'obtenir

- des renseignements sur l'état actuel de la diversité et de l'équité ethnoculturelle ainsi que sur les difficultés que connaissent les écoles et les apprenants;
- des renseignements sur la façon dont la province peut renforcer la diversité et l'équité en recourant à la consultation et en exploitant les travaux de recherche et les expériences entrepris au Canada et à l'échelle internationale;
- des suggestions pour apporter des améliorations et des ajouts au Plan d'action de base du Ministère visant à renforcer la diversité et l'équité dans l'ensemble du système d'éducation.

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Diversité et équité en éducation

Vous trouverez ci-après les conclusions des séances de consultation qui ont suivi la publication, en octobre 2003, du document de consultation intitulé *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle*. Collectivement, ces conclusions ont aidé à concevoir le présent document, permis de mieux définir les initiatives proposées et de cerner les difficultés éventuelles liées à la mise en œuvre du plan proposé. Elles sont organisées selon des catégories qui se sont imposées à l'analyse des séances de consultation et des thèmes du document.

Commentaires généraux

Dans l'ensemble, les réactions au document intitulé *Diversité et équité en éducation : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle (2003)* ont été très positives et ont renforcé le besoin d'un plan d'action. Certains participants se sont inquiétés du fait que diverses initiatives proposées antérieurement n'étaient toujours pas en place. Cependant, la plupart ont généralement appuyé les mesures précises contenues dans le plan proposé. Pendant toute la durée de l'exercice de consultation, les participants représentant différentes perspectives se sont tous prononcés en faveur des mesures qui réduisent les disparités en éducation, qui sont antiracistes de nature et qui favorisent la compréhension des différentes cultures. Ils ont également appuyé les mesures qui nous permettent de mieux répondre aux besoins des divers apprenants et d'améliorer les résultats scolaires de tous les apprenants.

À chacune des séances de consultation, les participants ont confirmé les effets dramatiques et persistants du racisme en éducation. Ils ont parlé du racisme « quotidien » sous forme d'humiliations de nature ethnique et raciste ainsi que du racisme « systémique » qui se traduit par le fait que certains enfants n'atteignent pas leur plein potentiel.

Selon certains participants, même si le Plan d'action proposé est essentiellement une initiative du Ministère, il est nécessaire que la collectivité tout entière l'accepte et l'appuie.

L'un des autres thèmes qui est fréquemment ressorti au cours des séances de consultation était le besoin de connaître les détails de la mise en œuvre effective de chacune des mesures envisagées. À cet effet, les participants ont indiqué qu'ils souhaitaient que l'on élabore un plan d'évaluation expliquant la façon dont les progrès seraient mesurés et les données recueillies.

Le nombre des mesures envisagées et l'ampleur du Plan d'action ont également intéressé les participants. Même si la plupart des participants ont félicité le Ministère pour tenter d'adopter un plan d'ensemble, certains craignaient qu'un tel plan soit trop ambitieux. D'autres se sont inquiétés du fait que certaines initiatives antérieures n'étaient toujours pas en place et voulaient savoir quand elles pourraient rapidement voir le jour.

Voici certains aspects précis du document et du processus de consultation qui ont été mis en relief :

- Le processus de consultation a suscité de nombreux commentaires positifs.
- Les principes énoncés dans le document de consultation ont été appuyés.
- Les participants ont insisté sur la nécessité de soutenir les enseignants et les écoles en prévoyant des occasions d'apprentissage et de perfectionnement professionnels profitables.
- Certains participants ont apprécié que les points de vue et les mesures contre le racisme aient été présentés de façon non « accusatoire ».
- Bon nombre de participants ont indiqué qu'il était nécessaire d'appuyer de façon continue les initiatives proposées.

Politique ministérielle

Le besoin de renouveler et de réactiver la politique d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba en matière de diversité et d'équité, de façon générale, et plus précisément en matière d'équité ethnoculturelle, a souvent été considérée comme une première étape essentielle. Bon nombre d'intervenants tenaient à ce que le Ministère continue d'exploiter les travaux de recherche et les politiques prometteuses au Manitoba et à l'extérieur de la province.

Les participants ont fortement appuyé les efforts constants visant à améliorer et à renforcer les pratiques et les mesures permettant que, dans le Ministère, tous les comités directeurs, les comités consultatifs, les comités des programmes d'études et les équipes chargées de projets soient plus représentatifs. Certains ont demandé que l'on s'efforce d'assurer la représentativité à l'intérieur même de certains groupes, par exemple, que le Ministère veille à ce que les femmes siégeant aux comités reflètent diverses origines ethniques.

Bon nombre de personnes ont approuvé la création, par le Ministère, du comité consultatif culturel et notamment la participation et la contribution de celui-ci lors de l'élaboration du cadre manitobain des programmes d'études de sciences humaines de la maternelle à la 12^e année. Il a également été suggéré que l'on forme davantage de comités de ce genre, qui seraient chargés notamment de participer à l'examen de toutes les matières et de toutes les étapes de l'élaboration des programmes d'études.

À la lumière du dialogue ayant eu lieu et des commentaires reçus, les participants ont clairement indiqué que le Ministère devait être plus proactif et plus efficace pour ce qui est d'informer les écoles, les parents et les collectivités au sujet de ses lignes directrices. Bien que les ressources en ligne à l'intention des parents soient utiles, bon nombre de participants trouvent qu'il est nécessaire de prévoir des copies imprimées et faciles à lire pour les brochures et les trousseaux d'information destinés aux parents et aux élèves.

Enseignement des langues autochtones, internationales, ancestrales et additionnelles

Le soutien à l'enseignement des langues, notamment des langues internationales, ancestrales et autochtones, a souvent été mentionné lors des séances de consultation mais surtout par les groupes communautaires, les jeunes et les organisations multiculturelles. Les participants ont souvent exprimé leur soutien au multilinguisme et le besoin d'améliorer les choix offerts aux élèves. L'enseignement d'une deuxième langue ou d'une langue additionnelle était souvent considéré comme un aspect essentiel pour reconnaître l'importance de la diversité et la valeur des patrimoines culturels des Canadiens et des Canadiennes.

De façon générale, les participants aux séances de consultation se sont montrés très favorables au renforcement du soutien à l'enseignement d'une seconde langue, surtout pour les langues internationales (ancestrales) et autochtones. Ils ont encouragé le Ministère à poursuivre ses efforts concernant le renouveau des programmes d'études et à collaborer avec d'autres autorités chaque fois que cela est possible.

Bon nombre d'entre eux ont demandé à ce que l'apprentissage d'une seconde langue soit obligatoire pour tous les élèves du Manitoba, de la maternelle à la 12^e année. En même temps, la majorité a appuyé les initiatives du Ministère et des divisions scolaires destinées à promouvoir et à encourager l'apprentissage d'une seconde langue, et elle a demandé que l'on rédige de la documentation pour une « campagne » à l'intention des parents et des élèves.

Programmes d'études appropriés et favorisant l'intégration

Malgré les progrès et les mesures observés dans tout le Canada et au Manitoba, les participants ont estimé, de façon générale, qu'il fallait redoubler d'efforts pour que, dans toutes les matières, les programmes d'études favorisent l'intégration et soient pertinents et appropriés pour tous les élèves. Pour certains, les programmes d'études sont encore trop eurocentriques dans l'ensemble du Canada et au Manitoba. Ils ont insisté sur la nécessité d'aller au-delà de la perspective occidentale limitée sur les matières et d'inclure le point de vue des autres cultures.

Régulièrement, ils ont mentionné la nécessité, pour les enseignants, les concepteurs de programmes d'études et les rédacteurs, d'intégrer la diversité culturelle et de mettre l'accent sur le respect de la diversité des points de vue et des expériences. Ils ont encouragé ces intervenants à faire preuve de conscience interculturelle, d'ouverture et de respect pour les droits de la personne.

Lorsqu'ils ont été informés de mesures récentes comme la création d'un comité consultatif culturel pour l'élaboration des nouveaux programmes de sciences humaines au Manitoba, de la maternelle à la 12^e année, les participants ont réagi de façon positive et encouragé le Ministère à accroître ses efforts dans ce domaine.

Les participants ont également fait des liens entre d'autres initiatives destinées à favoriser l'empathie, le sens collectif et le sentiment d'appartenance dans les écoles. Ils ont demandé à ce que les enseignants entament des conversations sur les droits de la personne, la morale et les valeurs dans un contexte élargi et multiculturel.

Les participants aux réunions destinées aux jeunes ont estimé qu'il était nécessaire pour les enseignants de prendre des risques et de sortir de leur zone de sécurité lorsqu'ils traitent des questions importantes liées à la diversité et aux droits de la personne. Beaucoup avaient l'impression qu'en raison de la nature controversée de certaines questions de droits de la personne, comme les droits des homosexuels et le racisme, de nombreux enseignants évitaient d'en discuter ou de les étudier en classe. Les élèves, par contre, voulaient des discussions informées et instructives dans les écoles et dans les salles de classe.

Éducation des Autochtones et équité

Éducateurs, jeunes et représentants communautaires autochtones se sont montrés très favorables sur tous les aspects du Plan d'action proposé. Ils ont insisté sur le besoin d'adopter des mesures pour remédier à la situation des élèves autochtones créée par des désavantages historiques et actuels découlant des circonstances spéciales des Autochtones. Selon eux, le Plan d'action prévoit des initiatives et des orientations complémentaires, et ils appuient fortement les mesures de lutte contre le racisme et la formation interculturelle des enseignants.

D'autres participants ont établi des liens importants entre le Plan d'action et les besoins des communautés et des apprenants autochtones. Beaucoup parmi eux ont reconnu qu'il était important pour les élèves et les enseignants d'acquérir des compétences en communication interculturelle et de valoriser la diversité. Ils ont exprimé leur solidarité à l'égard d'autres groupes de la société canadienne qui ont été marginalisés.

L'anglais langue seconde ou additionnelle (ALS/ALA)

L'examen des programmes d'anglais langue seconde de la maternelle à la 12^e année a suscité l'intérêt et la discussion parmi les participants. À chaque séance de consultation, les intervenants se sont exprimés en faveur d'un meilleur accès à des programmes d'ALS améliorés et appropriés dans les écoles. Ils ont reconnu le besoin d'augmenter la capacité de répondre plus efficacement aux besoins des élèves, des parents et des collectivités diversifiés sur le plan linguistique. Les onze recommandations formulées dans le rapport publié en décembre 2003 sur l'examen en question ont reçu l'approbation générale. Les points particuliers de ce rapport qui ont attiré le plus l'attention étaient notamment les suivants :

- Le besoin d'élaborer des politiques et des programmes provinciaux d'ALS qui reflètent les réalités actuelles du Canada en tant que pays multilingue et multiculturel.
- Le soutien à un financement accru, la restructuration de l'aide aux programmes d'ALS et la nécessité d'augmenter le nombre d'années d'admissibilité.
- Le besoin d'améliorer les mécanismes de soutien et d'envisager des interventions spécialisées pour les enfants et les jeunes réfugiés ayant besoin d'ALS et dont la scolarité a été interrompue. On a également demandé un soutien accru pour ces apprenants ainsi que des classes spécialisées, petites et à niveaux multiples.
- La création de documents de soutien aux programmes d'ALS, de lignes directrices pour accueillir et surveiller les apprenants d'ALS, et de meilleurs outils d'évaluation pour que les programmes d'ALS soient plus uniformes et efficaces. On a proposé l'adoption de normes de compétences en ALS pour l'évaluation des apprenants de la maternelle à la 12^e année, afin d'améliorer l'évaluation des apprenants d'ALS.

- Beaucoup de participants ont appuyé l'accroissement de la recherche liée aux questions et aux programmes d'ALS et d'ADS (anglais dialecte second) pour les apprenants autochtones ayant diverses origines linguistiques. Certains ont préconisé des recherches sur l'apparition possible de dialectes anglais dans diverses collectivités et son influence sur les apprenants autochtones. D'autres ont évoqué la nécessité de collaborer avec les écoles et les divisions scolaires pour mettre en œuvre les initiatives relatives à la réussite scolaire chez les élèves autochtones afin de répondre aux besoins des apprenants autochtones. D'autres encore ont demandé que les initiatives d'ALS soient liées à l'enseignement des langues autochtones. Ils ont indiqué que l'apprentissage de l'anglais et l'apprentissage des langues autochtones étaient complémentaires et non pas contradictoires. De façon générale, ils ont réclamé l'amélioration des programmes d'ALS/ALA pour les apprenants autochtones, y compris la possibilité d'initiatives en matière d'éducation bilingue.
- L'emploi de l'expression Anglais langue additionnelle (ALA) a été très bien accueilli et les distinctions entre ALS, ALA et ADS fort appréciées.
- Le travail de collaboration et de coordination avec Travail et Immigration ainsi que les initiatives visant les programmes d'ALS pour adultes ont été perçus comme une étape positive et essentielle pour l'amélioration des résultats en éducation.
- Certains participants ont particulièrement insisté pour que l'ALS fasse partie de la formation préalable des nouveaux enseignants. D'autres ont fait état de la nécessité, pour tous les enseignants, de connaître les besoins des apprenants en matière d'acquisition de la langue propre aux diverses matières. Ceci est particulièrement important pour l'intégration des élèves d'ALS et des élèves autochtones et pour qu'on puisse les aider à acquérir des compétences linguistiques qui dépassent celles des cours de conversation.
- Certains participants ont mentionné le besoin d'entreprendre davantage de travaux de recherche ainsi qu'une étude longitudinale des apprenants d'ALS dans la province pour mieux comprendre à quel point les programmes répondent aux besoins de ces élèves. Ils ont précisé qu'une telle étude doit être conçue en collaboration avec divers intervenants, notamment les enseignants d'ALS, pour élèves de la maternelle à la 12^e année ainsi que pour adultes, les associations d'enseignants, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, les établissements d'enseignement postsecondaire et les responsables des programmes de formation des enseignants d'ALS.
- Les participants ont appuyé l'amélioration des ressources ministérielles destinées à aider les intervenants sur le terrain à élaborer et à mettre en œuvre des programmes et des projets locaux d'ALS.

- Les participants ont donné leur soutien à l'échange constant et à la comparaison des programmes avec d'autres autorités (provinces et territoires).
- Beaucoup de participants ont indiqué que les élèves nouveaux arrivants ont souvent des difficultés à s'intégrer à cause du racisme et des préjugés ethniques et culturels. Ils se sont prononcés en faveur de mesures pour lutter contre le racisme et assurer la sécurité dans les écoles, et ainsi instaurer des écoles prônant l'intégration et offrant un climat d'apprentissage favorable.
- Les divisions scolaires ayant un petit nombre d'élèves d'ALS ont bien accueilli les mesures provinciales visant à élaborer des programmes d'ALS communs et uniformes mais elles ont fait savoir qu'il fallait faire preuve d'assez de souplesse et tenir compte des différents contextes et conditions.
- Bon nombre de participants ont demandé que la planification et la coordination des services d'ALS soient améliorées à l'échelle des divisions.

Ressources ministérielles

Les séances de consultation ont révélé un grand enthousiasme pour l'élaboration et la diffusion de nouvelles ressources pédagogiques portant sur la lutte contre le racisme, les stratégies d'intégration dans les écoles et dans les salles de classe, ainsi que la diversité et l'équité en éducation. Bon nombre de participants ont réclamé de la documentation explicite traitant les différentes formes de discrimination, y compris la discrimination fondée sur les capacités linguistiques à l'égard de tous les élèves, pas seulement de ceux qui appartiennent à des groupes marginalisés.

Les parents et les groupes communautaires ont fait état du besoin de documentation multilingue accrue dans le site Web du Ministère mais aussi sous d'autres formes. Ils ont estimé qu'il était important que le Ministère montre l'exemple en matière de bonnes pratiques.

Promotion des politiques et des initiatives se rapportant à la diversité et à l'équité

Tout le monde s'est entendu pour dire qu'il fallait faire davantage pour informer les administrateurs des écoles, les parents, les enseignants et les élèves sur les politiques et les initiatives se rapportant à la diversité et à l'équité. Étant donné notre collectivité de plus en plus multilingue, les participants ont réclamé de la documentation et des informations multilingues. Ils ont encouragé les divisions scolaires à s'adresser à divers groupes de parents à l'aide de stratégies de communication et de ressources multilingues pour pouvoir aider les immigrants, les élèves désavantagés et leurs parents. Les parents d'origines linguistiques diverses doivent être responsabilisés et encouragés à participer à l'éducation de leurs enfants.

Renforcement des capacités des divisions scolaires et des écoles

Certains participants ont demandé l'adoption de mesures permettant d'encourager voire d'obliger les divisions scolaires et les écoles à améliorer leurs capacités de répondre à la diversité et de réduire les disparités en éducation. Bon nombre d'entre eux ont fait remarquer que seules quelques commissions scolaires au Manitoba possèdent des politiques officielles en matière d'éducation multiculturelle et(ou) d'ALA. Lorsque de telles politiques existent, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba devrait examiner et évaluer leur mise en œuvre afin de juger de leur efficacité.

À l'échelle des divisions, la planification a souvent été perçue comme une façon d'assurer l'uniformité parmi les écoles et le partage de l'information. Beaucoup de participants ont demandé que les plans annuels des divisions prévoient des programmes antidiscriminatoires et antiracistes bien définis.

Cependant, les participants ont aussi reconnu que les besoins, les défis et les succès des divisions scolaires et des écoles pouvaient grandement varier. C'est pourquoi ils ont estimé qu'il était essentiel d'entreprendre des recherches et de recueillir des données sur les programmes d'éducation multiculturelle et sur les aspects multiculturels des programmes d'études et des activités scolaires. L'analyse des données recueillies permettrait d'évaluer les améliorations et de formuler de nouvelles stratégies.

Certains participants ont mentionné l'importance des politiques et des priorités des divisions scolaires pour ce qui est d'encourager et de faciliter les projets de formation professionnelle. Ils considèrent que les exercices de planification des écoles et des divisions sont des aspects essentiels au renforcement de la capacité à évoluer en ce qu'ils permettent d'aider les écoles à intégrer des éléments antiracistes et antidiscriminatoires dans l'ensemble du programme scolaire. Les participants ont encouragé les divisions scolaires à appuyer l'éducation multiculturelle et à promouvoir l'enseignement des langues internationales et ancestrales.

Les participants ont également demandé que davantage de ressources soient affectées à la formation professionnelle en ALA, à l'éducation antiraciste et à la mise en œuvre des programmes d'études. Ils ont encouragé les divisions scolaires à élaborer et à mettre en œuvre des programmes de perfectionnement professionnel traitant de la sécurité et de l'intégration dans les écoles.

Des discussions ont porté sur la communication améliorée et les partenariats avec les groupes de parents et les groupes communautaires. On a invité les divisions scolaires à s'adresser aux élèves d'origines diverses et à faire participer les groupes ethnoculturels à la création et(ou) à l'examen de mécanismes de soutien à l'intention des divisions scolaires. D'autres participants ont suggéré une plus grande participation à la prise de décisions et aux possibilités de formation professionnelle en invitant des groupes ethnoculturels à participer à des ateliers qui exigent une connaissance de diverses cultures. D'autres encore ont réclamé l'engagement véritable des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Les participants ont exprimé diverses idées sur la façon dont les écoles et les salles de classe pouvaient se transformer en milieux qui favorisent l'intégration. Tous se sont entendus pour dire que, dans des écoles sécuritaires, on ne peut pas ignorer le racisme ni les conflits interculturels et on doit y remédier efficacement et de façon appropriée. Bon nombre parmi eux ont réclamé des programmes qui renforcent l'empathie, la compassion et le sentiment d'appartenance. Ils ont indiqué que de telles initiatives devraient faire partie des programmes de sécurité dans les écoles. D'autres ont appuyé les projets d'éducation portant sur la morale et les valeurs. De même, beaucoup de participants ont fait savoir qu'il était important pour les enseignants et le personnel des écoles de faire preuve d'empathie et de compassion à l'égard des élèves et des familles aux origines diverses ou victimes de la pauvreté et aux prises avec d'autres problèmes.

Beaucoup de participants ont réclamé que l'on fasse davantage d'efforts pour que les équipes administratives et les dirigeants des divisions scolaires soient plus représentatifs. Souvent, ils ont indiqué que même si certaines écoles sont diversifiées et prônent la diversité et l'équité, la diversité n'existe pas forcément au niveau de la division.

D'autres domaines de préoccupation ou besoins qui ont souvent été mentionnés sont notamment les suivants :

- Prendre note des écoles qui obtiennent des résultats positifs ou qui ont adopté des pratiques prometteuses.
- Améliorer l'aide aux divisions destinée aux interventions et aux mesures visant la réduction des disparités en éducation.
- Renforcer la capacité de remédier aux problèmes de diversité et d'équité dans les écoles et dans les collectivités. Certaines écoles et certaines collectivités appuient la diversité mais ont du mal à mettre en place des programmes et à adopter des mesures concrètes pour remédier à la situation.
- Certaines activités propres aux divisions et(ou) aux écoles peuvent aider à faire prendre conscience de la diversité et à instaurer l'harmonie dans la collectivité.

Partenariats avec la collectivité et les parents

Les participants ont montré un intérêt marqué pour l'amélioration des partenariats avec les parents et la collectivité. Ils ont souligné le besoin de mesures faisant intervenir les écoles et la collectivité, et visant à intégrer les mécanismes de soutien et les ressources de l'école, de la collectivité et de divers organismes. Ils ont indiqué qu'une attitude intersectorielle était nécessaire et devait se traduire par une communication, une planification et une coordination constantes parmi les écoles, les collectivités et d'autres organismes concernés.

D'autres suggestions ont été proposées relativement aux partenariats avec la collectivité et les parents :

- Inviter les parents, les apprenants et divers représentants communautaires à présenter leurs points de vue sur l'ALA, le multilinguisme, le multiculturalisme, l'éducation antiraciste, l'éducation sur les droits de la personne et la communication entre les différentes cultures, pour aider au perfectionnement professionnel.
- Inciter les divisions scolaires à formuler des stratégies d'information multilingue et à élaborer des ressources pour aider les élèves récemment immigrés et leurs parents.

Immigration et besoins des nouveaux arrivants

Certains participants ont fait remarquer qu'au cours des dix dernières années, la politique du gouvernement a favorisé l'immigration et les niveaux d'immigration ont récemment commencé à augmenter, mais les divisions scolaires n'ont pas forcément pris soin des répercussions de cette situation dans leurs écoles. De plus, les mécanismes de soutien aux programmes d'ALA et les pratiques des divisions scolaires dans ce domaine ont plutôt évolué de façon improvisée. Certains participants ont indiqué qu'il était important pour les divisions scolaires de dialoguer avec le personnel et avec la collectivité pour adopter une position bien définie sur ce qui constitue une éducation appropriée pour les élèves nouvellement immigrés.

On a souvent mentionné le besoin d'obtenir un soutien amélioré de la part d'autres ministères et organismes pour les familles et les jeunes nouvellement arrivés. Les participants ont particulièrement insisté sur une aide accrue pour ce qui suit :

- les familles et les apprenants adultes;
- l'évaluation et la présélection concernant les besoins d'éducation, au début du processus d'immigration;
- l'amélioration des services d'interprétation, pour des besoins d'éducation et d'autres besoins essentiels.

Constitution d'un corps enseignant plus représentatif et équité de l'emploi en éducation

Le besoin de créer un corps enseignant plus représentatif a été l'un des thèmes qui est ressorti dans presque toutes les séances de consultation. Bien que quelques participants aient reconnu qu'un nombre plus élevé d'éducateurs d'origines diverses étaient enseignants ou occupaient des postes connexes, la plupart ont estimé que les enseignants et les administrateurs ne reflétaient pas la riche diversité actuelle des peuples et des cultures de nos collectivités. Même si les points de vue variaient sur la façon de remédier à la situation, de façon générale, les participants ont appuyé l'accroissement des efforts dans ce domaine. Certains ont demandé que les politiques gouvernementales d'équité de l'emploi s'appliquent aux commissions scolaires et aux écoles indépendantes subventionnées, et que l'on mette en place un plan d'action positive ainsi qu'une politique qui prépare les membres des minorités culturelles à réussir dans le monde du travail lorsqu'ils obtiennent un emploi.

Les participants ont fortement appuyé l'élaboration d'une stratégie provinciale visant à augmenter la représentation des groupes sous-représentés dans toutes les facultés d'éducation. Ils ont insisté pour que le ministère collabore avec les facultés d'éducation à l'adoption d'une stratégie commune destinée à accroître la diversité et la représentation dans les facultés en attirant des candidats d'origine autochtone et de diverses origines culturelles. Ils ont souvent demandé le recrutement actif de candidats d'origines variées se destinant à l'enseignement.

Les participants ont également souligné le besoin de faire en sorte que tous les candidats comprennent bien les mesures adoptées pour favoriser la diversité et l'équité, les programmes d'études ouverts à tous et les stratégies efficaces d'enseignement antiraciste. D'autres ont insisté sur l'importance, pour les enseignants, d'acquérir des compétences multiculturelles leur permettant de mieux communiquer et de mieux travailler avec des élèves et des parents d'origines diverses.

Bien que la plupart des participants aient reconnu que les facultés d'éducation de la province offraient certains cours liés à l'éducation interculturelle, à l'éducation des Autochtones ou même à l'éducation antiraciste, ces cours sont généralement facultatifs et, s'ils sont obligatoires, ils sont trop superficiels. Bon nombre parmi eux ont réclamé des cours obligatoires sur la diversité et l'équité ainsi que l'intégration, dans tous les cours obligatoires, d'éléments traitant la diversité et l'équité. Certains ont suggéré que ces cours soient obligatoires pour l'obtention du brevet d'enseignement du Manitoba ou que les divisions scolaires en fassent une exigence d'emploi.

D'autres participants ont établi des parallèles avec le besoin d'instaurer des milieux scolaires plus accueillants. Selon eux, les facultés d'éducation doivent offrir un environnement positif et favorable à ceux et celles qui sont recrutés parmi les groupes sous-représentés, pour leur permettre de participer efficacement et de réussir dans l'enseignement.

La certification et la formation des enseignants formés à l'étranger étaient également un grand sujet de préoccupation. On a fortement appuyé l'élaboration de programmes spéciaux destinés à aider les enseignants étrangers à répondre aux exigences du brevet d'enseignement du Manitoba. De plus, certains participants ont réclamé des politiques d'admission, des méthodes et des outils de sélection plus efficaces pour déterminer, parmi les candidats étrangers et dont l'anglais constitue une langue additionnelle, ceux et celles qui doivent peut-être améliorer leurs aptitudes à communiquer en anglais. En outre, ils ont demandé l'élaboration de cours spécialisés à l'intention de ces candidats de façon à améliorer leur aptitude à l'emploi et leur capacité à communiquer avec les élèves, les collègues et les parents. Certains ont suggéré que les cours d'éducation soient « cotés » pour que les étudiants étrangers comprennent mieux les exigences de ces cours sur le plan linguistique. D'autres ont applaudi les récents projets pilotes mis sur pied par Travail et Immigration Manitoba pour les enseignants

titulaires d'un brevet d'enseignement étranger et ils ont suggéré que ces projets servent de modèles à d'autres initiatives.

De nombreux participants ont fait état de la nécessité d'entreprendre davantage de travaux de recherche sur la diversité parmi les enseignants. Certains ont suggéré que le ministère et les universités effectuent ou parrainent des travaux de recherche-action participative dans certaines communautés pour comprendre les obstacles et les résistances auxquels les membres de ces groupes qui se lancent dans l'enseignement font face. Enfin, ils ont également indiqué qu'il était important de faire connaître les enseignants issus de ces communautés de façon qu'ils servent de modèles et de mentors aux futurs enseignants et aux étudiants stagiaires.

PLAN D'ACTION POUR L'ÉQUITÉ ETHNOCULTURELLE DE LA MATERNELLE À LA 12^e ANNÉE, 2006–2008

Les thèmes qui sont ressortis des consultations sur l'équité et la diversité sont conformes à bien des aspects du document de discussion et des actions proposées. Les participants ont accentué le besoin de mesures précises et ils ont mieux défini ou cerné les questions importantes de mise en œuvre plutôt que de suggérer d'autres mesures. Ce qui est ressorti le plus clairement est le besoin urgent de passer de la discussion à l'action et à la mise en œuvre des initiatives proposées.

En conséquence, le présent document intitulé *Appartenir, apprendre et s'épanouir : Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12^e année (2006–2008)* reflète bien des aspects de l'ébauche du Plan d'action ainsi que les changements qui ont découlé des consultations et des commentaires ainsi recueillis.

Renforcement de la capacité de répondre aux besoins des divers apprenants

- **Mettre en œuvre les recommandations formulées à l'issue de l'examen des programmes d'ESL de la maternelle au secondaire 4** : Le Ministère s'engage à mettre en œuvre l'ensemble du Plan d'action pour les programmes d'ESL de la maternelle au secondaire 4, qui a été publié en mai 2005. La mise en œuvre de certaines initiatives a déjà commencé, notamment l'élaboration de programmes d'études en ALA, la mise à l'essai du premier d'une série de cours d'ALA pour les années secondaires, la restructuration de l'aide aux programmes d'ALA et l'amélioration du financement pour 2006–2007.
- **Améliorer la planification des divisions et des écoles en vue de créer des écoles sécuritaires et ouvertes à tous les apprenants** : Nous allons préparer et offrir une trousse de soutien et une série d'ateliers pour aider le travail de planification annuelle des divisions et des écoles.
- **Intégrer des éléments antidiscriminatoires et antiracistes dans les projets portant sur la sécurité dans les écoles** : Nous allons préparer une trousse de soutien sur l'élaboration de codes de conduite interculturels, sur l'adoption d'autres pratiques en matière de sécurité et sur la conception d'autres ressources.
- **Explorer les possibilités d'intégration des éléments relatifs à la diversité et à l'équité dans les projets du Ministère portant sur les indicateurs** : Le Manitoba va établir des indicateurs et formuler des stratégies de collecte de données qui permettront de suivre nos progrès relativement à la réduction des inégalités et de répondre aux besoins d'apprenants divers.

Participation des parents, des élèves et des éducateurs

- **Lancer une campagne d'information sur la diversité et l'équité :** Une campagne d'information sera mise en place pour rendre les parents, les élèves et les éducateurs conscients du besoin et des possibilités d'instaurer un système scolaire plus représentatif et plus équitable.
- **Encourager l'apprentissage de langues additionnelles :** Une campagne de publicité sera élaborée pour que les parents, les élèves et les éducateurs soient au courant des travaux de recherche sur les avantages de l'apprentissage d'une seconde langue, sur l'importance du multilinguisme et sur les débouchés qui existent au Manitoba.

Ressources pour créer des écoles et des salles de classe qui favorisent l'intégration

- **Élaborer de nouveaux programmes d'études et renouveler ceux qui existent déjà en langues autochtones et internationales :** Grâce à notre participation au Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, de nouveaux cadres ont été élaborés pour les programmes de langues internationales. Le Manitoba va continuer de collaborer avec d'autres provinces et partenaires pour concevoir de nouveaux programmes d'études et documents de soutien se rapportant aux langues autochtones et internationales.
- **Augmenter le contenu relatif à la diversité et à l'équité sur le site Web d'Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba :** Le réseau Internet est un outil de communication important dans notre système d'éducation et dans notre société. Le Ministère va adopter des stratégies pour que le contenu de son site Web reflète la diversité, tant dans le fond que dans la forme, et il lancera un nouveau site Web destiné à fournir aux éducateurs et aux élèves des ressources visant à promouvoir la diversité ainsi que l'éducation interculturelle et antiraciste.
- **Fournir des documents de soutien sur la diversité et l'équité en classe, dans les domaines stratégiques et les matières obligatoires :** Du matériel de soutien expressément manitobain et d'autres ressources vont être élaborés pour aider les enseignants et les écoles à répondre aux besoins des divers apprenants dans toutes les matières.

Renouveau de la politique et nouvelles lignes directrices

- **Renouveler la politique d'éducation multiculturelle** : Le Manitoba va renouveler les politiques provinciales relatives à la diversité et à l'équité en éducation par un processus de consultation et de collaboration. Un nouvel énoncé de politique sera élaboré pour répondre à nos besoins actuels et à venir, et pour orienter les initiatives du ministère et les projets d'éducation.
- **Rédiger une déclaration d'intention et des lignes directrices en matière de financement pour promouvoir l'éducation multilingue** : Une déclaration d'intention ministérielle et des lignes directrices en matière de financement vont confirmer l'importance de l'éducation multilingue pour tous les élèves et réitérer notre soutien aux langues autochtones, au français et aux langues internationales.
- **Renouveler les lignes directrices pour assurer la représentation équitable dans les équipes et les comités ministériels** : Le Manitoba a pris des mesures importantes pour rendre le processus d'élaboration des programmes d'études plus inclusif en recourant à des mécanismes comme le comité consultatif culturel, qui a guidé la conception des nouveaux programmes de sciences humaines. Le Ministère fera en sorte que les équipes d'élaboration et autres comités soient plus représentatifs de la diversité du Manitoba en adoptant des pratiques et des stratégies qui permettent une amélioration continue.
- **Mettre sur pied une équipe de coordination de projet** : Une équipe intraministérielle sera créée pour coordonner, gérer et évaluer la mise en œuvre du Plan d'action.

Accroissement de la diversité parmi la main d'œuvre

- **Accroître la représentativité du personnel du Ministère** : La politique relative à la diversité et à l'équité en matière d'emploi, que le Manitoba a récemment adoptée, sert de base pour accroître la diversité au sein du Ministère et de l'ensemble du gouvernement. Le Ministère va mettre en œuvre la nouvelle politique et observer les progrès par rapport aux objectifs visés.
- **Renforcer l'intégration d'éléments concernant l'éducation des Autochtones et la diversité dans les plans de perfectionnement professionnel du personnel du Ministère** : Chaque année, le Ministère offrira à tout son personnel des occasions de formation professionnelle sur les questions d'équité et de diversité.
- **Adopter une stratégie commune pour accroître la diversité dans les programmes de formation des enseignants** : Le Ministère va collaborer avec les facultés d'éducation pour adopter une stratégie provinciale destinée à augmenter la présence des groupes sous-représentés dans ces facultés.

- **Faciliter l'évaluation des diplômes et titres de compétences des enseignants étrangers, ainsi que l'agrément de ces personnes** : À l'issue des consultations avec Travail et Immigration Manitoba (TIM) et avec le Comité sur la formation des enseignants et les brevets d'enseignement, nous avons élaboré et mis en œuvre, en juillet 2005, de nouvelles conditions d'obtention du brevet d'enseignement à l'intention des enseignants formés à l'étranger. Exemples d'autres initiatives : collaboration avec TIM et la faculté d'éducation de l'Université du Manitoba au lancement, en janvier 2006, d'un programme pilote pour enseignants étrangers et collaboration avec l'Université de Winnipeg pour améliorer l'évaluation et l'orientation de ces enseignants. Le Ministère va surveiller les progrès accomplis et chercher d'autres moyens de supprimer les obstacles.
- **Utiliser les programmes de stages ministériels et gouvernementaux pour promouvoir les carrières dans l'enseignement** : Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse ainsi que le ministère de l'Enseignement postsecondaire et de la Formation professionnelle vont se servir des programmes existants de stages gouvernementaux et des initiatives destinées aux jeunes pour promouvoir les carrières dans l'enseignement auprès des Autochtones et des jeunes de diverses cultures.
- **Prévoir des séances de perfectionnement professionnel sur les écoles et l'enseignement favorisant l'intégration, à l'intention des enseignants et des administrateurs** : Le Ministère va collaborer avec les organisations communautaires et avec d'autres partenaires en éducation pour préparer des ressources et accroître les possibilités de formation professionnelle dans le domaine de la diversité et de l'équité au Manitoba.

RÉFÉRENCES

Site Web de Statistique Canada : <<http://www.statcan.ca>>.

L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de Statistique Canada. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada en s'adressant aux bureaux régionaux de Statistique Canada, en se rendant sur le site Web de l'organisme à : <www.statcan.ca> ou en composant sans frais le : 1 800 263-1136.